

**Daniel MACH**

*Pyrénées-Orientales (1<sup>ère</sup> circonscription)  
Union pour un Mouvement Populaire*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 27 juin 2007]

**NOMINATIONS**

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [J.O. du 28 juin 2007]

Membre titulaire de la commission chargée de l'application de l'article 26 de la Constitution [J.O. du 28 juin 2007]

Vice-président de la commission chargée de l'application de l'article 26 de la Constitution [J.O. du 29 juin 2007]

**DÉPÔTS**

Proposition de loi constitutionnelle n° 75 relative à la Charte des langues régionales ou minoritaires [16 juillet 2007]

Proposition de loi n° 95 visant à interdire la vente d'alcool aux mineurs [18 juillet 2007]

Proposition de résolution n° 106 tendant à la création d'une commission d'enquête sur les dispositifs d'insertion et les conditions d'attribution des minima sociaux [26 juillet 2007]

**INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE***QUESTION AU GOUVERNEMENT*

Energie et carburants. Lignes à haute tension. Liaison France-Espagne [6 mai 2008] (p. 1898)

*DÉBATS***Déclaration du Gouvernement n° 876 sur les langues régionales**

**[7 mai 2008] (p. 1959)**

Son intervention (p. 1969)

*Thèmes :*

Audiovisuel et communication : cultures régionales (p. 1969)

Culture : cultures régionales (p. 1970)

Culture : langues régionales (p. 1969 et s.)

Régions : Languedoc-Roussillon (p. 1970)